

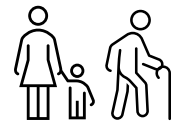


Trouble du développement intellectuel

Accompagnement des professionnels et des familles

5 juillet 2022

La famille, c'est le père, la mère, un frère, une sœur, le grand-père, la grand-mère, une tante, un oncle
La fratrie, c'est les frères et les sœurs.



Les professionnels et les familles connaissent la personne et son handicap.



Les professionnels et les familles doivent travailler ensemble pour bien accompagner la personne.



La personne adulte doit être d'accord pour que sa famille l'accompagne.



Parfois les familles ont besoin d'aide pour accompagner leur enfant handicapé.

- Par exemple, un besoin d'informations sur le handicap, un besoin de repos.



Les familles et les fratries peuvent demander de l'aide aux professionnels.



Les professionnels et les familles doivent se parler pour bien accompagner la personne.

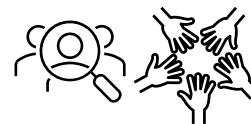
- Par exemple, grâce à des documents, des rendez-vous et des applications sur les téléphones.



La personne réalise son projet personnalisé.

Si elle a besoin, sa famille et les professionnels peuvent l'aider.

Ils connaissent les besoins et l'avis de la personne.



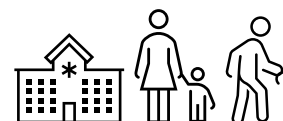
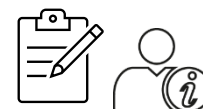
La personne peut participer aux réunions sur son projet personnalisé.

- Par exemple, les réunions du projet personnalisé.



Les professionnels écrivent le projet d'établissement. C'est un document qui contient des informations sur l'accompagnement des personnes.

- Par exemple, la structure écrit comment elle travaille avec les familles, les activités faites avec les personnes.



Les familles peuvent venir dans la structure de leur enfant.

- Par exemple pour faire des activités, pour se former.



Il faut prévoir plusieurs professionnels pour accompagner les personnes.

- Par exemple, des éducateurs, des directeurs, des psychomotriciens, des orthophonistes.



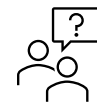
Pour les professionnels, il faut faire attention aux risques dans leur travail.

- Par exemple, quand certains sont malades et qu'il y a moins de professionnels présents.



Quand il y a des problèmes dans le travail, la direction doit aider les professionnels.

- Par exemple, faire des réunions, appeler un professionnel qui ne travaille pas dans l'établissement.



Pour aider les professionnels, ils peuvent faire des formations pour mieux accompagner les personnes.



La direction doit encourager les professionnels dans le travail, c'est important pour eux.



L'établissement doit travailler avec plusieurs professionnels.

- Par exemple, avec des professionnels qui travaillent dans un autre établissement.
- Par exemple, connaître un professionnel dans l'hôpital à côté, savoir où est la bibliothèque ou la piscine de la ville.



Ce document en facile à lire et à comprendre a été élaboré et relu par des professionnels et des personnes concernées, dans le cadre des recommandations de la HAS sur « l'accompagnement de la personne présentant un trouble du développement intellectuel ».

Toutes nos publications sont téléchargeables sur www.has-sante.fr